

VI – Le badge magnétique

Un badge magnétique est remis à tous les nouveaux élèves à la rentrée scolaire. Il leur sert à la fois de carte d'accès au lycée (voir page 21) et de carte de cantine.

L'élève le conserve durant toute sa scolarité au sein du lycée Etienne Oehmichen mais doit obligatoirement le restituer lorsqu'il quitte définitivement l'établissement.

Le premier badge est remis gratuitement à l'élève. En cas de perte ou de dégradation, l'élève doit en acquérir un nouveau au tarif (2019) de **6,00 €**.

